

Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Geschichte und Alterthumskunde =
Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses

Band: 2 (1861-1866)

Heft: 9-1

Artikel: Voie celtique près de Moutier-Grandval

Autor: Quiquerez, A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-544679>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cette pierre avec son entourage de tuiles à rebords et de pilotis, sur laquelle, selon la tradition, s'accomplissaient les cérémonies de mariage, aurait-elle servi d'autel dans l'antiquité? les nombreuses monnaies recueillies parmi les pilotis seraient elles des offrandes faites à quelque divinité des eaux? Son nom et la tradition qui s'y rattache pourraient le faire supposer.

Il est à regretter que le musée de Fribourg ne se soit pas mis en mesure de recueillir dans leur ensemble les trouvailles de Font au lieu de les laisser disperser parmi tous les amateurs d'antiquités des environs. de B.

Voie celtique près de Moutier-Grandval.

Durant les premiers jours du mois de novembre 1862, les ouvriers en faisant une correction à la route de Bâle à Bienne, ont trouvé à l'entrée des roches de Moutier, au moulin des Roches, le restant d'une antique voie tracée dans le roc, sur quelques mètres de longueur, avec une largeur exacte de quatre pieds suisses (1 m. 20) y compris les ornières. Ce chemin avait été taillé dans le rocher à plus d'un pied de profondeur, et, chose fort importante, l'essieu des chariots circulant jadis sur cette voie étroite et encaissée, avait usé le roc latéralement. Cette circonstance indique que les roues étaient fort basses et ne dépassaient guère la hauteur de deux pieds et ensuite que le bout des essieux était ferré.

Comme ce chemin était en pente et le roc entièrement dénudé, on avait taillé sur toute la largeur de la voie, des rainures distinctes entre elle de 5 à 6 pouces pour empêcher les chevaux de glisser. Le roc n'en était pas moins poli par un long usage qui démontre qu'on ne le recouvrait pas de gravier. La route actuelle, qui va changer de tracé, était assise un peu plus haut sur des murailles dont les fondations indiquent des réparations successives déjà fort anciennes. Quelques fers de cheval trouvés près de là appartiennent à cette petite espèce que nous avons recueillie si fréquemment dans les établissements romains ou galloromains et attestant qu'alors la race chevaline était moins puissante que celle actuelle.

La découverte de ce tronçon de route antique et la constatation de sa largeur de 4 pieds nous paraît révéler un chemin étranger à la voie romaine d'Aventicum à Augusta Rauracorum par Pierre Pertuis et qui devait du reste passer forcément en ce lieu très étroit. La voie romaine que nous avons suivi peu-à-peu à laissé plusieurs traces dans le roc et nous avons pu constater en divers lieux que la largeur de sa voie était de 6 pieds. Le tronçon découvert au Moulin des Roches n'appartient donc pas à cette voie, mais il nous fait présumer que c'est un reste du chemin celtique, une de ces antiques voie de communication entre l'Helvétie et la Séquanie, dont nous avons reconnu plusieurs autres vestiges. Ces chemins de 4 pieds de large, creusés dans les rocs en divers lieux, à une époque inconnue de l'histoire et des traditions locales, sont assez nombreux et méritent une attention toute particulière. La marque de l'essieu contre le rocher n'est pas un fait particulier au tronçon du Moulin des Roches, car nous l'avons encore observé ailleurs. Nous en citerons divers exemples dans le mémoire que nous publierons sur la topographie du Jura oriental à l'époque celtique et romaine, mais il nous a paru important d'éveiller l'attention sur ces restes de routes trop peu étudiées. Remar-

quons encore que ces chemins taillés dans le roc et usé par un long usage prouvent l'emploi du fer dès une époque fort antérieure à l'arrivée des Romains.

A. Quiquerez.

Neue Töpfernamen aus Augusta Rauracorum.

In der Sammlung des Unterzeichneten befinden sich Scherben von in Augst gefundenen Töpfergefässen, die folgende in Mommsens *Inscriptiones conf. helveticae* theils fehlende, theils daselbst in anderer Form erscheinende Töpfernamen enthalten:

- 1) ANO.NIA
- 2) OF . CARAN
- 3) COBNERTI M.
- 4) OF . CRESI (In Zürich befindet sich eine in Windisch gefundene Scherbe mit OF . CRES Mommsen 351 No 61, p. 91).
- 5) DOCCALVS F. (Bei Mommsen 351 No. 75 unvollständig mitgetheilt als „OCCALVS F.“)
- 6) FIVLIAE 'N
- 7) LIBERTI
- 8) LIC.IVVS . F. (Vgl. Mommsen No. 113.)
- 9) ON . VI
- 10) PATERCI (Mommsen kennt einen Paterclinus No. 151).
- 11) O . RILLIM. (Sind hier etwa das O des Anfangs (Officinā) und das Schluss-M, welches gewöhnlich mit „manus“ erklärt wird, zusammen vorhanden?)
- 12) VICTOR F. (Vergl. Mommsen No. 216).

Obigen werden noch folgende, theils unvollständige, theils bloß als Monogramm erscheinende Töpfernamen beigelegt:

- | | | |
|---|----------|-------------|
| 13) IVVI | 14) VVIX | 15) I·A·I·I |
| 16) MVIII | 17) VOVA | 18) NSIO. |
| 19) ALLENI | | |
| 20) ANNIM | | |
| 21) OF . CAR. (vgl. oben No. 2 und Mommsen CARVS F. No. 352, 40.) | | |

Solothurn, im Juni 1862.

J. Amiet, Fürsprech.

BERICHTE, CORRESPONDENZEN UND NOTIZEN.

Was mag aus Lehmann's schriftlichem Nachlass geworden sein?

H. L. Lehmann von Detershagen hat gegen Ende des vorigen Jahrhunderts vielerlei über Graubünden veröffentlicht, unter anderem auch im schweiz. Museum 1787 und nochmals in seiner »Republik Graubündten« 1797—99 eine Engadiner Urkunde vom Jahr 1288, welche sich der verstorbene Herausgeber der zwei ersten Bände des *Codex diplomaticus* von Churrhätien nicht mehr hat verschaffen können, die aber seitdem nachträglich im dritten Bande sub Nro. 13 aus dem Chur-Tyrolischen Archiv geliefert wurde. Bei Vergleichung zeigt sich Lehmann's Abschrift als eine flüchtige, denn er hat die Worte »aus Salvaplana«, bis und mit »Lagazöl« ganz übersprungen. An einigen anderen unwesentlichen Stellen, vielleicht auch bei dem apocr. Zeugen B. de Mams, den er Br. de Zamb nennt, mag seine Lesart die richtigere sein. Doch es ist nicht diese Urkunde selbst, was mich zu dieser Mittheilung veranlasst, sondern die Anmerkung Lehmann's zu derselben, »dass sich das Original